

AVIS DES DOUANES N-081

CODE DE REPÈRE : **805A**

Ottawa, le 22 novembre 1996

Modifications des codes de monnaie et types de fonds

La présente vous avise de la nouvelle devise et du nouveau code de devise de l'Ukraine, qui sont entrés en vigueur le 17 septembre 1996.

Pays	Ancienne devise	Ancien code de devise
Ukraine	Karbovanet	UAK
Pays	Nouvelle devise	Nouveau code de devise
Ukraine	Hryvnia	UAH

La liste 2 de l'annexe H du Mémoire D17-1-10, *Codage des documents de déclaration en détail des douanes*, sera modifiée sous peu.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec :

Denise Latour
Revenu Canada
Division des agréments et de la
comptabilisation des recettes
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 954-7135
Télécopieur : (613) 952-1698